

**Juin
2023**

Transfert de la compétence PLU
et documents en tenant lieu à
Liffré-Cormier

Prescription du PLUi-H

**Octobre
2023**

**Janvier
2024**

Sélection du bureau d'étude
en charge du suivi de la
procédure et lancement de
la phase diagnostic.

Réalisation du Rapport de présentation
Définition des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement
Durable
Traduction du PADD dans les documents réglementaires : Règlements
littéral et graphique, POA, OAP et annexes
Arrêt du projet de PLUi-H
Enquête publique

**Février
2028**

Obligation
d'approbation du
PLUi-H au plus tard
en février 2028.